

RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR
L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE 2023

26/09/2024

Rapport version Adaptée pour le lecteur NVDA
(Logiciel pour personnes non-voyantes et malvoyantes)

Ville de Laval – Hôtel de ville

Place du 11 novembre – CS 71327

53 013 Laval cedex

SOMMAIRE

CCAU : réglementation et composition

Direction santé-handicap

Informations générales

Règlementation ERP, Ad'AP et PAVE

Ad'AP, réalisations et perspectives

Liste des lieux des balises sonores

PAVE

Logement

Mobilité

Autres sujets : Places PMR, Toilettes publics, panneau de la Perrine

place du 11 novembre, budgets participatifs 2

Perspectives

Annexes et lexique

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES RELATIVES À LA CCAU

Présidée par l'élu en charge du Handicap

Ordonnance du 26 septembre 2014

Constitution de l'instance :

Représentants de tous types de handicap

Représentants des acteurs économiques, des personnes âgées et des usagers

Représentants directions / services de la ville Représentants directions / services de la ville

Objectifs :

Meilleure concertation

Expertise plus fine des besoins

Préconisations en matière d'accessibilité

COMPÉTENCES DE LA CCAU

L'article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales impose la création, dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants, d'une commission communale pour l'accessibilité (CCA).

Présidée par le maire, cette commission est composée des représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville.

Elle exerce cinq missions :

- Elle constate l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des transports.
- Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal.
- Elle fait toutes propositions pour améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- Elle organise le recensement de l'offre des logements accessibles.
- Elle tient à jour, par voie électronique la liste des ERP qui ont élaboré un Ad'ap sur son territoire et la liste des ERP accessibles aux PMR.

COMPOSITION DE LA CCAU DE LAVAL

Arrêté municipal : N°40/ 2023 du 26 juin 2023 et du N°4/ 2024 du 23 janvier 2024

Sont nommés membres de la commission pour l'accessibilité universelle :

- au titre des associations œuvrant dans le domaine du handicap :

APF France Handicap, Voir Ensemble, Les mains qui parlent, GEIST, Adapei53, Unafam,

- au titre des associations représentants d'usagers :

Orpal, Place aux vélos, Cœur de commerce

- au titre du conseil municipal :

Monsieur Michel Neveu, conseiller municipal en charge du handicap, de la défense et des actions patriotiques,

Monsieur Geoffrey Begon, adjoint en charge des solidarités et aux familles,

Madame Marjorie François, adjointe en charge des mobilités urbaines,

Monsieur Laurent Paviot, conseiller municipal, en charge des ressources humaines,

Monsieur Georges Poirier, adjoint en charge de la vie quotidienne et citoyenne,

Madame Solange Bruneau, conseillère municipale, en charge des commerces et du rayonnement de la ville;

Madame Lucile Périn, conseillère municipale.

LA DIRECTION SANTÉ-HANDICAP

Dans le cadre de la réorganisation des services de la ville de Laval et de Laval-agglomération, une direction santé-handicap a été créée au sein de la DGA Solidarité et soins pour tous (SSPT). 2 chargées de missions handicap sont en charge du déploiement de la politique handicap définie par les élus :

La référente handicap-inclusion : Marie Bourny

Personne ressource pour les agents, les salariés, les familles, les enfants, en situation de handicap sur les multi-accueils, les Temps Activités Périscolaires (TAP) et Accueils de Loisirs (ALSH). Le travail partenarial est très conséquent.

- **151** enfants ayant une reconnaissance MDA ont été accueillis en ALSH
- **325** enfants ayant une reconnaissance Maison Départementale de l'Autonomie ont été accueillis sur les TAP et pause méridienne
- **115** ESS (équipe de suivi éducative)

La référente handicap-relations partenaires : Sandrine Le Blanc

- Mise en œuvre de la politique municipale en matière de handicap, lien avec les partenaires, les différents projets menés sur la ville
- CCAU : préparation en lien avec tous les services de la ville, animation temps fort, rédaction du rapport
- Participation à la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité en lien avec les services techniques
- Habitat inclusif : veille sur les initiatives locales, relais...

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

(Données au 31/12/2023 transmis par la MDA 53)

En Mayenne :

23 336 bénéficiaires en situation de handicap, soit **7 %** de la population de la Mayenne

19 330 adultes reconnus en situation de handicap (+ 6 % par rapport à 2022)

4 006 enfants de moins de 20 ans reconnus en situation de handicap (+ 9 % par rapport à 2022)

À Laval :

Temps scolaire en 2023

637 enfants en situation de handicap ont bénéficié de temps scolaire en milieu ordinaire.

565 enfants sont scolarisés à temps plein (89%) et 72 enfants à temps partiel (11%)

Erratum des chiffres de 2022 :

578 enfants en situation de handicap ont bénéficié de temps scolaire en milieu ordinaire :

509 enfants scolarisés à temps complets (88%) 69

enfants scolarisés à temps partiels (12 %).

Accompagnant d'Enfant en Situation de Handicap : AESH en 2023

213 AESH pour des accompagnements en individuel

245 AESH mutualisée

Prestation de compensation du Handicap (PCH)

207 enfants ont bénéficié de la PCH

1 591 adultes ont bénéficié de la PCH aide humaine

CMI (invalidité, priorité, stationnement)

11 230 bénéficiaires (enfants et adultes confondus)

RÈGLEMENTATION SUR L'ACCESSIBILITÉ DES ERP, SUR L' Ad'AP* ET LE PAVE**

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose aux établissements publics et privés recevant du public d'être accessibles avant le 01/01/2015.

L'ordonnance du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des Établissements Recevant du Public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées prévoit, en contrepartie de la mise en place d'un dispositif de contrôles et de sanctions, la mise en place d'un outil, **l'agenda d'accessibilité programmée**, autorisant à prolonger, au-delà de 2015, le délai permettant d'effectuer les travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

*Agenda d'accessibilité programmée

**Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics

PLANIFICATION DE L'AD'AP – VILLE DE LAVAL

Au regard de la dimension de son patrimoine et du budget alloué, la ville de Laval a réalisé son Ad'AP sur une période totale de 9 ans.

Budget consacré à l'accessibilité dans les ERP :

Budget global = 1 150 206 € HT = 150 000 € par an de 2017

à 2025

2015 – 2023 : le budget a été respecté par année

En 2016, **113 lieux** ont été répertoriés par la direction bâtiment qui entrent dans le cadre de l'Ad AP.

POINT AD'AP RÉALISATIONS 2023

RÉALISATIONS 2023 = 300 000 €

Bourse du travail

Descriptif des travaux : Mise en accessibilité du site, travaux d'aménagement pour les 8 organisations syndicales départementales

Gymnase Noémie Hamard

Descriptif des travaux : Réhabilitation Gymnase Installation d'un élévateur, d'emplacement spectateur PMR, d'espace d'attente sécurisé EAS

École maternelle Kergomard

Descriptif des travaux : Création d'une nouvelle entrée PMR, réaménagement d'une classe et d'un sanitaire

École primaire La Senelle

Descriptif des travaux: Déplacement des locaux de la maternelle et réhabilitation énergétique du site élémentaire.

Classe UEMA : espace sensoriel, espace hypo stimulant. Création de sanitaires accessibles.

Club nautique

Descriptif des travaux :

Remplacement des menuiseries, création d'une rampe extérieure à la base nautique (côté aviron), création d'un espace vestiaire et douche PMR

Maison de quartier Hilard

Descriptif des travaux : aménagement vestiaire, flash lumineux, détecteurs, balise sonore

Maison de quartier Grenoux

Descriptif des travaux : sanitaire PMR, balise sonore

Espace régional : Centre Administratif Municipal provisoire (CAM)

Descriptif des travaux : Réaménagement, achat de mobilier accessible, réaménagement des sanitaires, modification de l'éclairage, balise sonore

Signalétique installée sur l'ensemble des sites

Visite avec les membres de la CCAU : Amélioration des sanitaires, de l'affichage de l'écran d'accueil,...

École primaire Jules Verne

Descriptif des travaux :

Changement de l'éclairage sur l'ensemble de la maternelle afin d'atteindre les seuils réglementaires, installation de flash lumineux

École Alain

Descriptif des travaux : Création et reprise de main courante, évier PMR dans la salle d'arts plastique, flashs lumineux

École Charles Perrault

Descriptif des travaux : Création EAS, lavabo PMR, flash lumineux

École élémentaire Saint Exupéry

Descriptif des travaux : Création d'un WC PMR

Restaurant scolaire Saint Exupéry

Descriptif des travaux : Aménagement d'un WC PMR

École maternelle Petit Prince

Descriptif des travaux : Lavabo PMR, urinoir à différentes hauteur

BALISES SONORES

Établissements	état d'avancement
Maison des associations Noël Meslier Scomam Espace régional / CAM provisoire Palindrome Salle polyvalente Bibliothèque Théâtre Maisons de quartier Hilard et Grenoux Quarante	Réalisé
Hôtel de ville Espace intergénérationnel	En cours

PAVE

Article 45 Loi du 11 février 2005 – PAVE – formalisé en 2012

Budget : 50 000 € par an en investissement

Travaux réalisés en 2023

Reprise de plusieurs stationnements PMR en peinture et remise à jour des panneaux si besoin

Mise aux normes d'une vingtaine de passages piétons dans le quartier du Bourny (Rue Robert Schuman, Rue Léon Blum, Rue Salvador Allende...)

Création de 2 places PMR aux normes rue Masséna

Perspectives 2024

Mise en conformité des marches de la salle polyvalente

Rampe d'accès à la préfecture

Relevé et mise à jour des arrêtés PMR, relevé des panneaux et marquages manquants

Création d'une place PMR rue des Marronniers

LOGEMENTS ACCESSIBLES

Parc social de Laval

Méduane habitat, répartition au 1^{er} juillet 2024

4561 logements dont :

4 logements labellisés HSS (Habitat Seniors Services)

18 logements adaptables (possibilité d'aménagement pour aller vers un logement "handicap")

605 logements adaptés (changement de baignoire par douche et/ installation de barres d'appui), 525 logements en 2023

79 logements handicaps (adapté PMR)

Podéliha en 2023

32 logements sur le secteur de Laval-Agglomération

Mayenne habitat en 2023

Accessible PMR

(suivant le normes de la construction qui incluent l'accessibilité intérieure) :

77 logements accessibles PMR (suivant de code de la construction et de l'habitation) regroupé au niveau des Résidences St Catherine, Le Sémaphore et l'Estacade.

Concernant les bâtiments accessibles de la voirie au logement (rdc ou desservi par ascenseur), au final ce sont **556 logements que l'on peut considérer par « accessible senior »** (intérieur du logement non réglementaire PMR)

MOBILITÉ = MobiTUL

Transport à la demande du lundi au dimanche pour les personnes ayant des difficultés de mobilité

Deux conditions :

- Personnes de plus de 80 ans
- ou ayant un taux d'incapacité supérieur à 50 %

Conseil de continuer de réserver en amont

Les créneaux 7h30 – 9h et 16h30-18h sont réservés prioritairement aux travailleurs.

En 2023 : Service repris par le délégataire RATP

1251 utilisateurs

67 227 voyages (60 603 en 2022)

540 380 Kms effectués

Transport payant sur la base d'un ticket unité à 1€30 ou d'un abonnement mensuel pour les salariés à 25€30 suivant ce qui est le plus avantageux pour les usagers.

AUTRES SUJETS CONCERNANT L'ACCESSIBILITÉ

- Aménagement d'un **panneau à la Perrine** : audiodescription, LSF, relief, braille...

- Places parking pour les PMR

La ville dispose de **348 places de stationnement dédiées aux personnes à mobilité réduite**. Pour faciliter vos déplacements, retrouvez l'ensemble de ces places sur le site de Laval.fr. Celle-ci a été réalisée en lien avec l'association Unis cités.

Vous les trouverez sur la page handicap du site de Laval.fr

<https://www.laval.fr/au-quotidien/sante-handicap/handicap>

Toilettes publics

Saint Vénérand, Quai de Bootz, Basilique d'Avesnières, place du Onze Novembre, Cordelier, Vauflery, La Perrine, rue du Britais, Plaine Cerdan, Cour vieux château, Robert Buron, Viaduc, Halte Fluviale, Hardy Lévaré

PLACE DU 11 NOVEMBRE

Présentation effectuée le 21/03/2024 aux membres de la CCAU

En résumé :

Une place vivante, conviviale et confortable !

Zoom sur les jeux inclusifs :

Accessibilité du manège,

Zoom sur les places PMR :

Ajout de 4 places PMR à l'angle place - quai André Pinçon en plus de celle de l'allée du vieux St Louis. Les places seront proches des halles, de l'ascenseur du restaurant et du cinéma

Améliorer le projet :

Idée d'un plan relief / plan tactile pour se repérer sur l'espace public

BUDGET PARTICIPATIF 2

La deuxième édition du Budget participatif a été lancée sur le thème du Vivre ensemble et des solidarités. Chaque lavallois, dès 18 ans, a voté pour ses projets préférés sur le secteur de son choix, du 1^{er} au 30 avril 2024.

Quest'handi : cheminement, monte-escalier robotisé et assistance pour fauteuil
Association France Handicap : Un vélo-voyageur pour fauteuil

PERSPECTIVES

- Poursuivre le travail engagé de l'Ad'AP et du PAVE en lien avec les services et les partenaires
- Répertorier et communiquer sur la localisation des balises sonores dans les ERP de la ville de Laval
- Recrutement de Streeter pro pour renseigner le GPS collaboratif (signalements d'obstacles sur la voie publique avec StreetCo et consultation d'itinéraires adaptés avec StreetNav)
- Poursuivre le partenariat avec les services de l'Etat et Uniscités pour remplir Acceslibre permettant de connaître le niveau d'accessibilité des ERP
- Améliorer l'accessibilité numérique des sites de la ville de Laval. L'objectif est d'atteindre plus de 50 % RGAA (Référentiel Générale d'Amélioration de l'Accessibilité)
- Projet d'une aire de jeux inclusive à la plaine d'aventure, sous réserve de la validation financière et d'une réponse positive de l'appel à projet "handicap et territoire" en février 2025.

ANNEXE : Définition du handicap

Loi du 11 février 2005, art. 14 définit le handicap comme suit :
"Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant".

Le handicap est une notion complexe, car il existe 3 **approches** pour les dénombrer :

1° Le handicap **reconnu**: **reconnaissance administrative** par la CDAPH (droit ouvert à la MDPH), sachant que la reconnaissance de handicap par la CDAPH est limitée par des conditions d'âge à 60 ans, sauf à certaines conditions notamment précisées dans le RDAS.

2° Le handicap **identifié** (en fonction des critères définis par l'enquête) : déclarer avoir au moins une limitation fonctionnelle physique, sensorielle ou cognitive sévère et une forte restriction dans les activités que les gens font habituellement (DREES, INSEE),

3° Le handicap **ressenti** (se déclarer handicapé quel que soit le handicap).

LEXIQUE

C2A	Centre d'Accueil et d'Activité de Jour
CAFS	Centre d'Accueil Familial Spécialisé
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CMPP	Centre Médico Psychopédagogique
EAS	Espace d'Attente Sécurisée
EMA	Équipe Mobile d'Addictologie
ERP	Établissement Recevant du Public
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
HDJ	Hôpital de Jour
IME	Institut Médico-Éducatif
DITEP	Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
LSF	Langue des Signes Française
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MDA	Maison Départementale de l'Autonomie
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PMR	Personne à Mobilité Réduite
SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SEM	Section d'Éducation Motrice
SESSAD	Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile
SPASAD	Services Polyvalents d'Aide et de Soins À Domicile
SSESF	Service médico-social dédié à l'accompagnement des personnes en situation de handicap (déficience auditive et troubles du langage)
ULIS	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
UEMA	Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
SITP	Service intervention très précoce TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme)

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION